

Château Robert-le-Diable



C'est dès 2006, après la fermeture du site, que la Métropole s'est mobilisée avec ses partenaires (la commune de Moulineaux, le Département, la Région et l'Etat) pour sauvegarder cet élément important du patrimoine culturel et historique normand.

Après les premières mesures de sécurisation (démolition des structures commerciales extérieures vétustes et devenues dangereuses, protection des abords immédiats du château), les premières études de diagnostic sur les mesures à prévoir et les premières autorisations à obtenir, la Métropole s'est concentrée sur la mise en place d'un chantier d'insertion professionnelle autour du château.

La première étape de ce chantier et de l'association retenue pour les travaux est de former des salariés en insertion sociale et professionnelle. Dans un second temps les abords du château seront défrichés, nettoyés permettant d'obtenir un relevé patrimonial détaillé du site.

Ce dernier permettra de sécuriser le lieu et de programmer les aménagements futurs.

Horaires d'ouverture des abords du château :

Tous les jours du 1^{er} avril au 31 octobre de 10h à 18h30 et du 1^{er} novembre au 30 mars de 10h à 16h30.

Les fossés et l'intérieur du château sont fermés au public.

Liens transversaux de livre pour Château Robert-le-Diable

- [‹ Cathédrale de lumière](#)
- [Haut](#)
- [Festival Spring - 5e édition ›](#)